



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 mars 2022

Déclaration d'Eric Dupond-Moretti, Dilan Yeşilgöz-Zegerius, Marjan Dikaučič, Nadejda Iordanova, Jānis Bordāns, Marcin Romanowski, Evelina Dobrovolska, Sam Tanson, Pilar Llop Cuenca, Morgan Johansson, Richard Krpač, Ivan Malenica, Kostas Tsiaras, Marta Cartabia, Maris Lauri, Alma Zadić, Helen McEntee, Katja Keul, Anna-Maja Henriksson, le ministère portugais de la Justice, Maria Kolíková, Edward Zammit Lewis, Nick Hækkerup, Vincent Van Quickenborne, Cătălin Marian Predoiu, Stephie Drakos et Denys Maliuska à l'occasion de la réunion du groupe des ministres internationaux partageant la même vision sur les crimes de guerre.

Aujourd'hui, le ministre français de la Justice Eric Dupond-Moretti, en sa qualité de président du Conseil des ministres de la Justice de l'Union Européenne, le ministre néerlandais de la Justice et de la Sécurité Dilan Yeşilgöz-Zegerius en tant que pays hôte de la Cour pénale internationale à La Haye, le ministre slovène de la Justice Marjan Dikaučič, la ministre bulgare de la Justice Nadejda Iordanova, le ministre de la Justice de la République de Lettonie Jānis Bordāns, Marcin Romanowski, sous-secrétaire d'État polonais au ministère de la Justice, Evelina Dobrovolska, ministre de la Justice de Lituanie, ministre de la Justice du Luxembourg, Sam Tanson, ministre de la Justice d'Espagne, Pilar Llop Cuenca, ministre suédois de la Justice et de l'Intérieur, Morgan Johansson, vice-ministre tchèque de la Justice, Richard Krpač, ministre croate de la Justice et de l'Administration publique, Ivan Malenica, ministre grec de la Justice, Kostas Tsiaras, Marta Cartabia, ministre italienne de la justice, Maris Lauri, ministre fédérale autrichienne de la justice Alma Zadić, ministre irlandaise de la justice Helen McEntee, vice-ministre allemande du ministère fédéral des affaires étrangères Katja Keul, ministre finlandaise de la justice Anna-Maja Henriksson, ministre portugaise de la justice, ministre slovaque de la justice Maria Kolíková, ministre maltaise de la justice et de la gouvernance Edward Zammit Lewis, Nick Hækkerup, ministre danois de la Justice, Vincent Van Quickenborne, ministre belge de la Justice, Cătălin Marian Predoiu, ministre roumain de la Justice, Stephie Drakos, ministre chypriote de la Justice et de l'Ordre public, et Denys Maliuska, ministre ukrainien de la Justice, ont participé en personne, virtuellement ou en étant représenté à une réunion internationale pour soutenir l'enquête du Procureur de la CPI.

Nous savons que les violations des droits de l'homme les plus graves se produisent dans le cadre des conflits armés. Les informations et les images qui nous parviennent de la guerre d'agression sans précédent et illégale que la Russie mène contre l'Ukraine sont terribles. Pour nous, le constat est clair : la Russie porte l'entière responsabilité de cette guerre d'agression et de la souffrance du peuple ukrainien. Les personnes directement responsables des crimes de guerre et des violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international sur le sol ukrainien doivent être tenues responsables de leurs actes. Les victimes doivent également avoir accès à un recours et à la justice.

La rapidité avec laquelle 41 États parties, dont tous les États membres de l'UE, ont déféré la situation rappelle avec force qu'il ne peut y avoir d'impunité pour les principaux crimes internationaux, comme

Contact presse

Cabinet du garde des Sceaux

Tél : 01 44 77 63 15

secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

en témoigne le fait que le nombre d'États ayant déféré la situation continue d'augmenter. Ce renvoi n'est pas seulement symbolique, mais il a permis d'accélérer l'ouverture de l'enquête, ce qui favorisera l'établissement des faits et la collecte des preuves, qui constituent la pierre angulaire de la lutte contre l'impunité. Les ministres ont collectivement rappelé leur soutien à la Cour pénale internationale.

Eurojust est un acteur clé pour assurer la coordination la plus efficace possible des enquêtes menées dans les États membres de l'UE sur ces crimes de guerre présumés. Tous les outils dont dispose Eurojust (réunions de coordination, équipes communes d'enquête, etc.) doivent être déployés. Son action peut également bénéficier aux États tiers, qui ont des accords de coopération avec l'agence, ainsi qu'à la Cour pénale internationale. Eurojust a ainsi été invité à renforcer et à exercer pleinement son rôle de coordination en se mettant notamment à la disposition du Procureur de la Cour pénale internationale, en tant que de besoin, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

La France, les Pays-Bas, la Slovénie, la Bulgarie, la Lettonie, la Pologne, la Lituanie, le Luxembourg, l'Espagne, la Suède, la République tchèque, la Croatie, la Grèce, l'Italie, l'Estonie, l'Autriche, l'Irlande, l'Allemagne, la Finlande, le Portugal, la République slovaque, Malte, le Danemark, la Belgique, la Roumanie et Chypre s'engagent à déployer tous les efforts nécessaires pour envisager de renforcer leur soutien à la CPI, tant sur le plan financier que sur celui des ressources humaines.

Le ministre ukrainien de la Justice, Denys Maliuska, a déclaré :

L'Ukraine affirme à son tour son engagement à mener des enquêtes efficaces sur tous les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis sur son territoire et se déclare prête à coopérer avec la CPI au meilleur niveau.

L'Ukraine est convaincue que les efforts de l'État territorial (l'Ukraine), combinés à l'exercice de la compétence universelle par d'autres États, à l'action d'Eurojust et à l'accélération des enquêtes de la CPI, peuvent avoir un puissant effet de synergie. Le crime d'agression contre l'Ukraine ne doit pas rester impuni car il contient la somme des autres crimes de droit international.

Au nom de la présidence du Conseil de l'Union européenne, le ministre Dupond-Moretti a déclaré :

La présidence du Conseil de l'Union européenne souhaite souligner le rôle unique qu'Eurojust peut jouer dans la collecte de preuves concernant les crimes de guerre présumés en Ukraine. Eurojust a une expérience reconnue dans la coordination d'enquêtes nationales afin de soutenir les poursuites en assurant une coordination efficace et peut travailler en lien étroit avec les autorités judiciaires des États membres, le procureur ukrainien et le bureau des poursuites de la CPI afin de s'assurer que les crimes de guerre sont traduits en justice.

Le président d'Eurojust, M. Ladislav Hamran, a déclaré :

La réunion d'aujourd'hui confirme que la communauté internationale, au-delà des discussions, est désormais prête à agir. Si nous sommes unis dans notre ambition de rendre justice à l'Ukraine, nous devons également nous coordonner - tant au niveau politique qu'au niveau opérationnel. Eurojust soutient les États membres de l'UE dans leurs enquêtes sur les principaux crimes internationaux et, en ce moment même, nous voyons ces dossiers passer du stade de la préparation à celui de la coopération opérationnelle concrète. A travers nos efforts, nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la CPI".